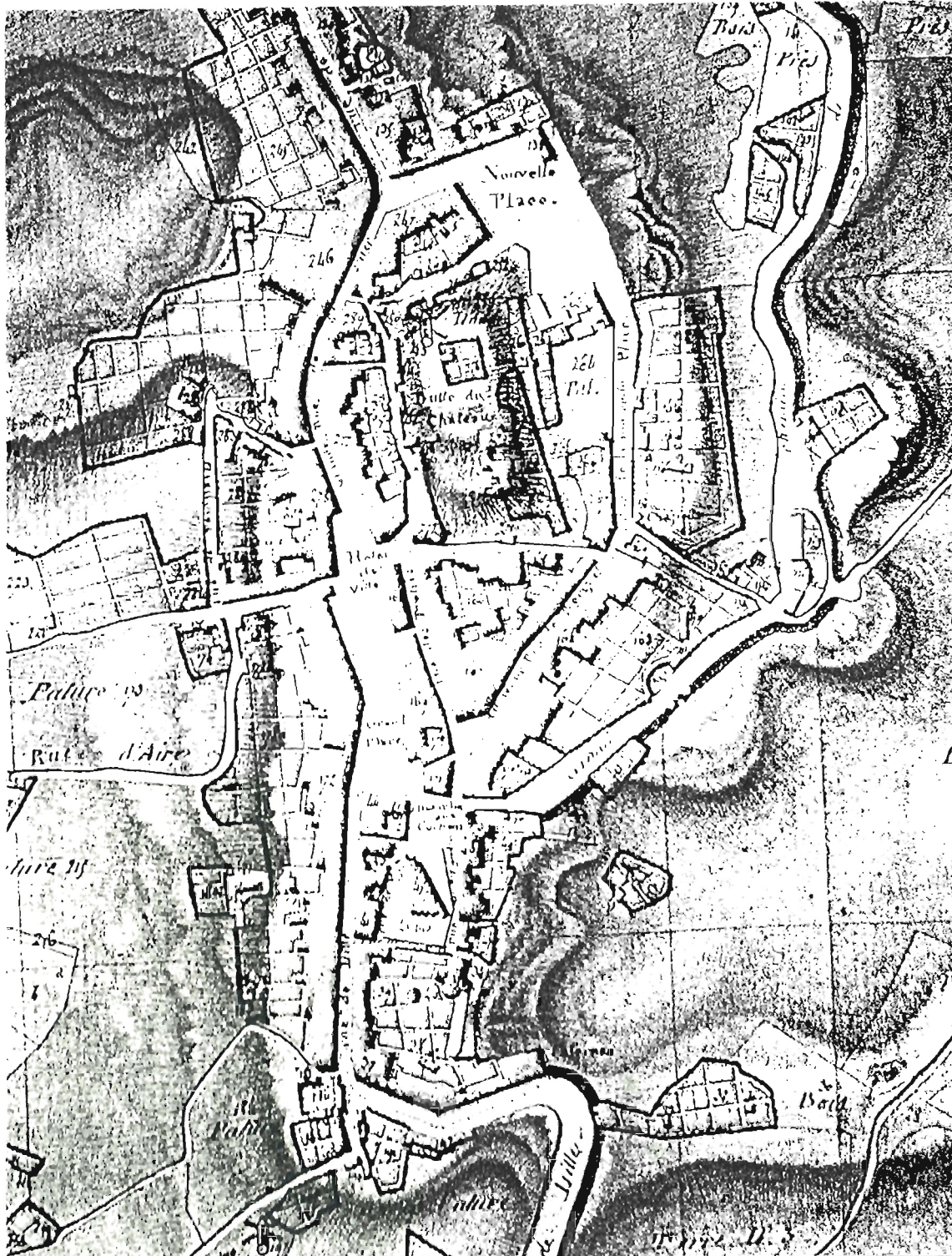
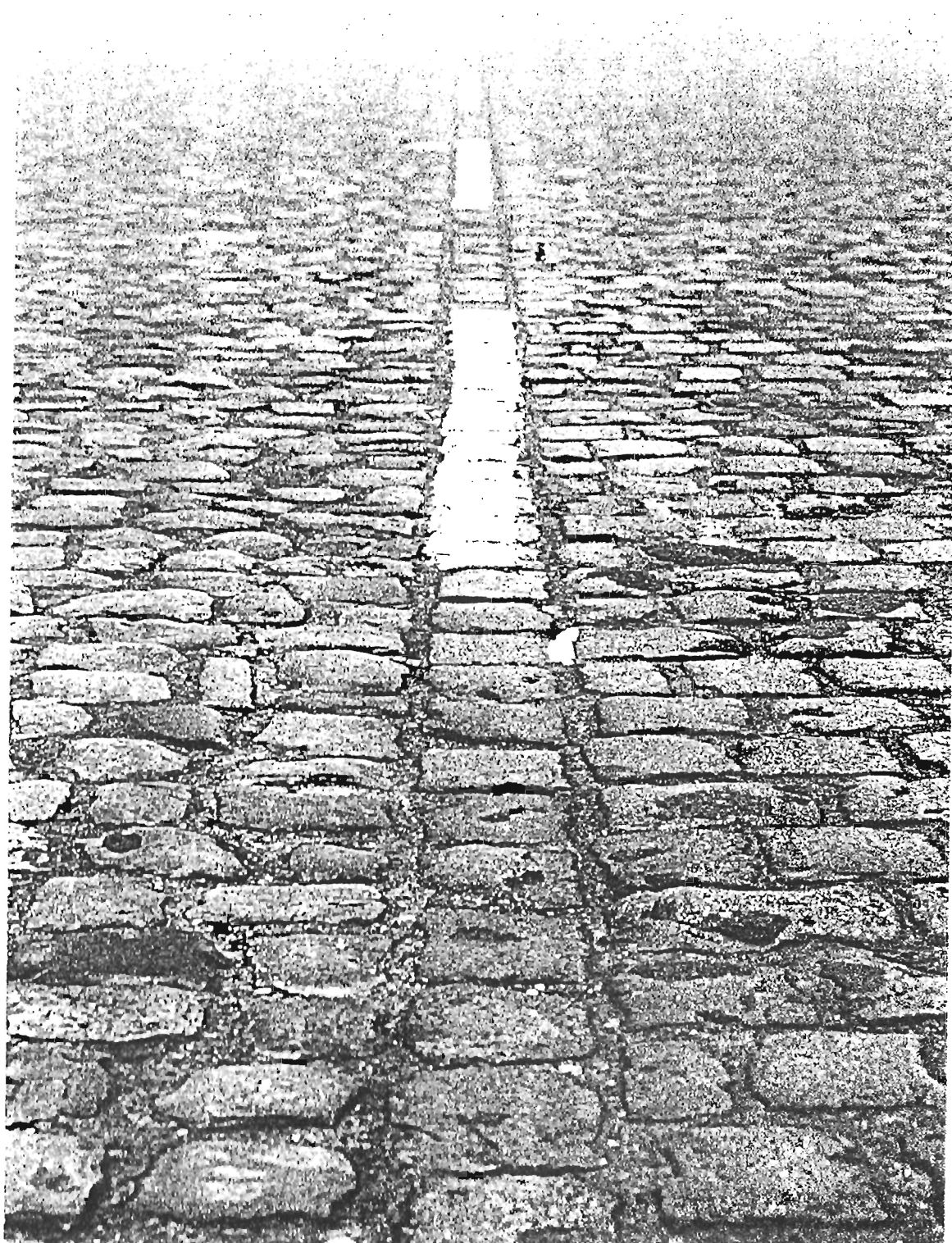


Commune de Cassel



Aménagement des espaces centraux de la commune



Sommaire

Introduction - Le Calepin - Le Marquage - Le Trottoir - Les Terrasses - Les Matériaux - Le Mobilier et les
Eclairages - Saisons, Périodicité / Signal - Illustration de la Place de Cassel

Commune de Cassel

Aménagement des espaces centraux de la commune

Objectifs :

Etablir un programme pluri-annuel de travaux de réfection des trottoirs du centre ville (conception et financement).

Associer à cette réflexion les principes d'un schéma d'aménagement de la grand'place.

Protection :

Site inscrit formé par le **Mont Cassel et le site urbain de la "vieille ville"**.

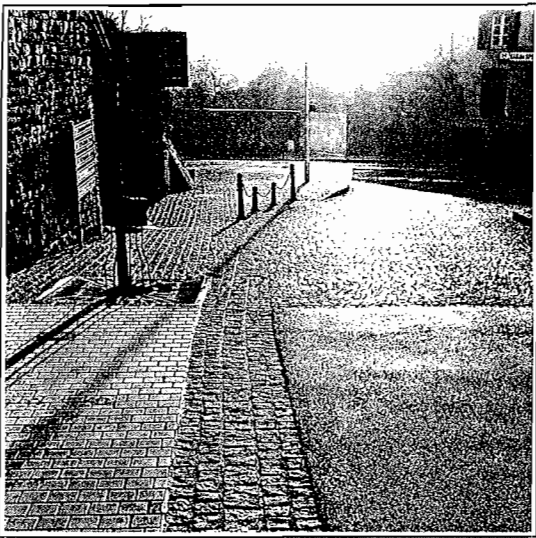
Travaux récents :

Réfection de la voirie pavée par tranches successives : extrémité ouest. Maintien du matériau existant : pavés de grés en chaussée et de porphyre pour les bas-côtés. Ces derniers, souvent utilisés pour le stationnement automobile, ont été refaits avec des joints épais en ciment. Selon ce rythme, de nombreuses tranches de travaux à venir seront nécessaires pour refaire l'ensemble des surfaces .

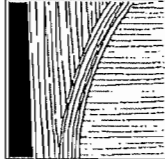
Propositions :

Préalablement aux choix des matériaux de surface, la nature même des trottoirs doit être précisée, confortée ou réinventée, dans l'hypothèse d'un projet à moyen et long terme.

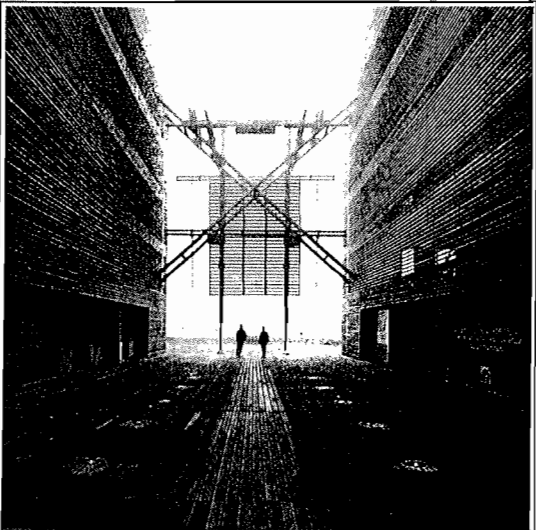
Est livrée ici une succession de thèmes pouvant porter un nouvel aménagement de ces espaces ou enrichir l'organisation actuelle par des mises en œuvre plus délicates.



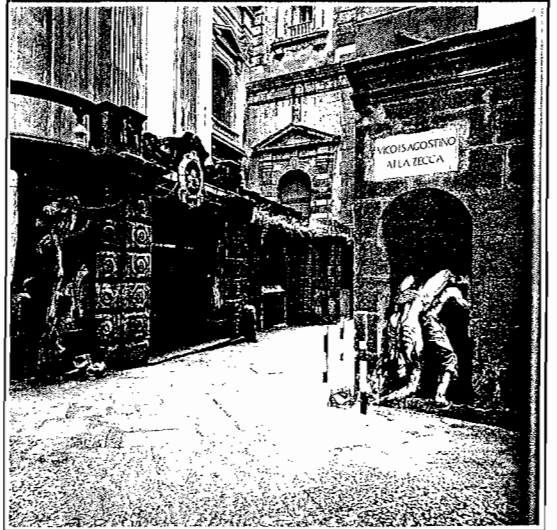
Partition - Hiérarchie des espaces.
 Dans la partie supérieure de la photo, la distinction trottoir - voirie est exprimée par un changement de sens de mise en œuvre du pavage. Une bande courbe de 5 rangées de pavés sépare le trottoir de la chaussée et sert de fil d'eau.



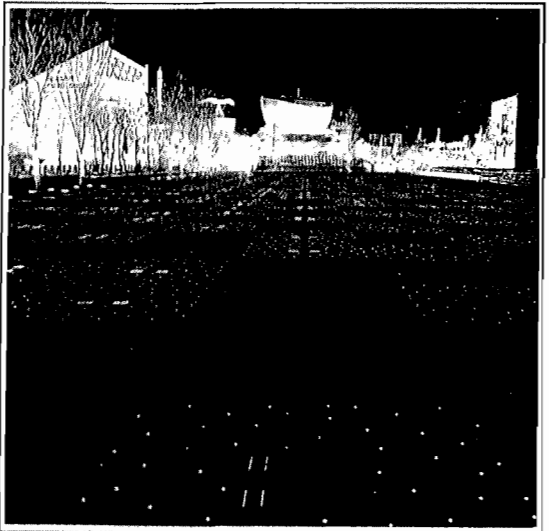
Un nervurage rigoureux oriente la cour intérieure et met en relation les façades opposées en structurant les accès au bâtiment.



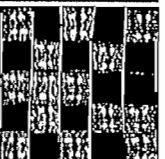
La mise en œuvre d'un plancher en bois de teck engendre ici une direction qui renforce la perspective du lieu. Son découpage successif par des nervures transversales crée des séquences (progression dans le lieu). Des plots lumineux complètent la trame et affirment une zone axée.



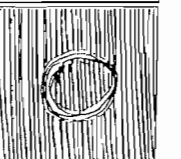
L'homogénéité du dallage et l'absence de trottoir mettent en relation immédiate les différents bâtiments et accentuent la continuité des espaces. L'utilisation de dalles et non de pavés modifie l'échelle du lieu. L'inclinaison volontaire de la trame évite les légers décalages disgracieux le long des façades.



La trame est définie par l'incrustation dans le sol d'un système de diodes lumineuses dont l'effet nocturne est le plus significatif et énigmatique. Sa rigueur et son orthogonalité structurent et orientent le lieu.



L'espace est vaste, continu et orienté. Le labourage effectué dans un sens différent décrit une surface délimitée en forme de cercle. Ce trait labouré met en évidence une zone particulière dont on peut définir un intérieur et un extérieur. C'est un lieu privilégié dans une vastitude.



Le Calepin

Le calepin est le dessin de l'assemblage d'un ensemble d'éléments formant une surface. Ce calepin établit la forme et les dimensions de chaque élément.

Le calepin structure un lieu par une trame.

La trame respecte le bâti voisin (2, 3, 5) ou reste autonome, indifférente à ce qui l'entoure (4).

La trame oriente un espace par un axe majeur ou par un lieu axé plus large (3).

Le calepin unifie l'espace ou le fragmente en plusieurs parties ou lieux.

Cette partition permet de différencier des lieux et de les hiérarchiser (plus ou moins : important, dense, calme, dangereux...) (1, 6).

Le calepin met en relation des espaces par l'affirmation d'une direction.

On évoque une progression d'un endroit vers un autre (3).

Le lieu semble s'étirer dans un sens pour rapprocher deux bâtiments en vis-à-vis (2).

Le choix de la taille des éléments influe sur l'échelle du lieu, sur

l'impression que l'on a des dimensions de l'espace concerné, sur ses proportions (4).

Le calepin ou la trame qui le régle servent au choix d'implantation d'un mobilier urbain, des éclairages, de la signalisation, des terrasses... (3, 5).

Le calepin s'exprime de différentes façons :

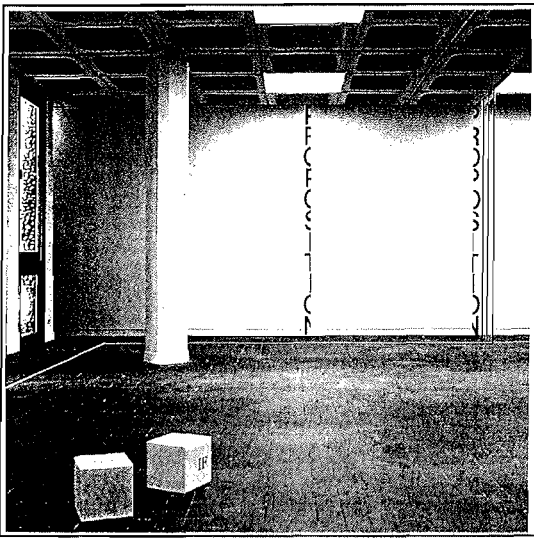
un **nervurage** ou un **joint creux** obtenu par un calage particulier des pavés (2, 3)

un **changement du sens** de mise en œuvre du matériau (1, 6)

des éléments de tailles variables ou inhabituelles (4)

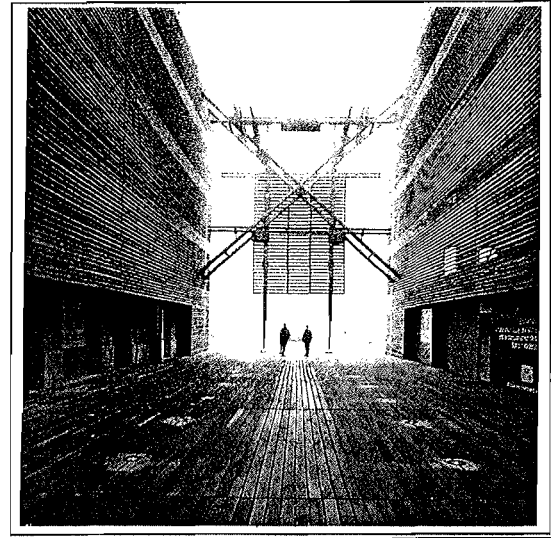
l'apport d'objets d'un autre registre et positionnés en rapport à la trame de base (3, 5)

...



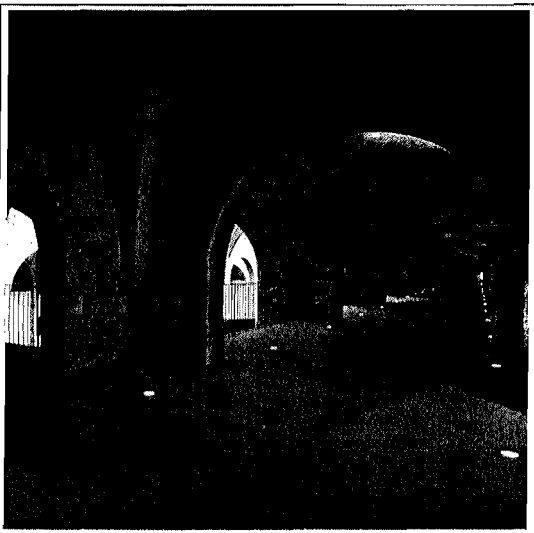
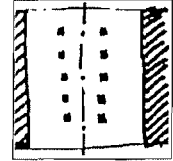
11

Un simple trait point sur la surface régulière et lisse permet de définir une limite significative gérant le franchissement.



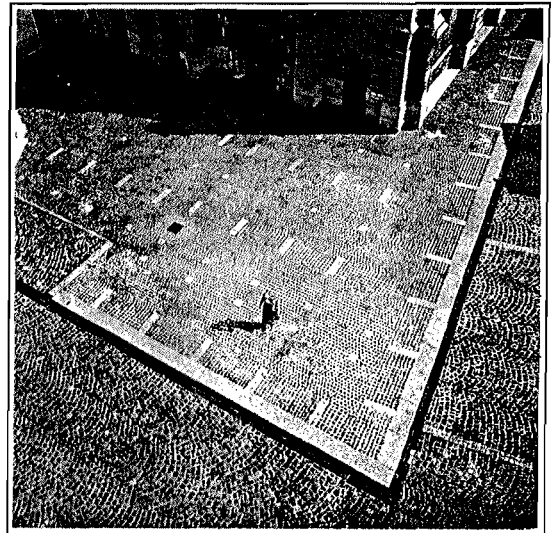
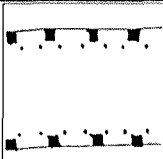
12

Le marquage au sol par des plots lumineux oriente l'espace et affirme l'axialité du lieu.



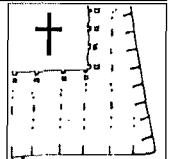
13

Le sol est lisse et homogène. Le rythme est donné par l'architecture et ses voûtes. Un nombre limité de sources lumineuses insérées dans le sol et éclairant les voûtes, affirme la rigueur du rythme et la sobriété du lieu, et conforte l'atmosphère sereine qui doit régner dans ce déambulatoire. Ces plots lumineux délimitent un passage central large. Les lieux situés au-delà de ces limites sont plus exigus et intimistes (conversation, regard...).



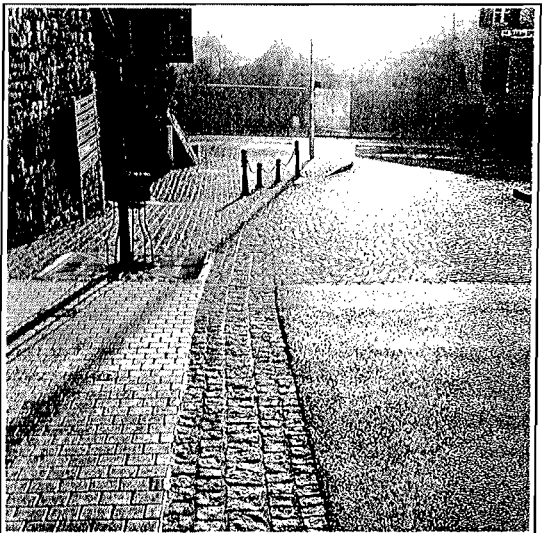
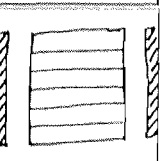
14

Des pavés de teinte claire ponctuent la place en incluant rythme, cadence et orientation. Ils rompent une certaine monotonie et permettent d'organiser l'espace. Des plaques lumineuses situées devant chaque pilier de l'église affirme l'architecture de l'édifice.



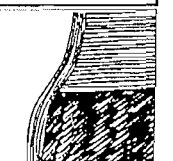
15

Le marquage au sol est ici directement dépendant du calépin et affirme la structure et l'orientation du lieu. Ce type de nervure entre les pavés existe d'ailleurs à plusieurs endroits de la place de Cassel.



16

La séparation entre chaussée et trottoir est un trait matérialisé par un alignement courbe de 5 rangées de pavés qui s'étire de manière continue. Toutefois, la ligne existante du simple fait d'un changement de matériau est tout aussi significative d'un changement de statut des lieux.



Le Marquage

Le marquage au sol gère les rapports entre une fonction et ses limites. Sa matérialisation n'admet généralement aucun relief et s'effectue soit par incrustation, soit par pelliculage.

Il permet d'**organiser l'espace en différents lieux** dont les fonctions peuvent varier, voire s'opposer.

Il **affirme des directions** et oriente les lieux dans l'espace **(12, 14, 15)**.

Il **gère des relations et des réglementations de voiries** liées à un code moral ou juridique, il signifie des interdits, il conditionne des comportements **(11, 13, 16)**.

Il **tend à protéger des zones** destinées à des fonctions particulières **(13, 14, 16)**.

Il **ponctue une surface** créant ainsi des **rythmes**, des **cadences** dans un espace **(12, 13, 14, 15)**.

Il accompagne ou **souligne un élément** fragile, symbolique... (un court d'eau...) **(15)**

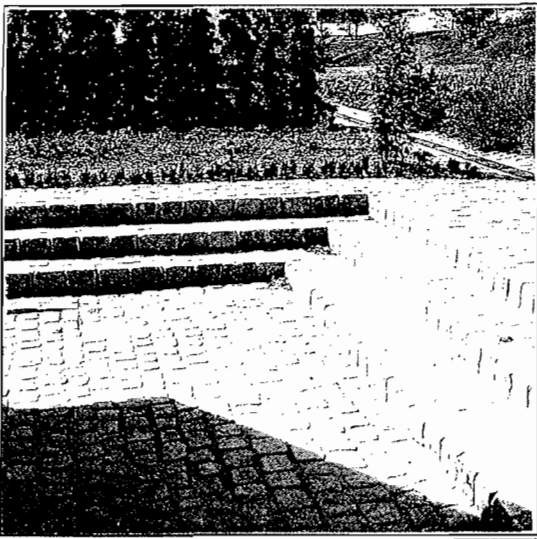
le marquage au sol s'exprime par différents moyens, seul ou en combinaison :

une ligne peinte (11)

une ligne créée par un calepin particulier (15, 16)

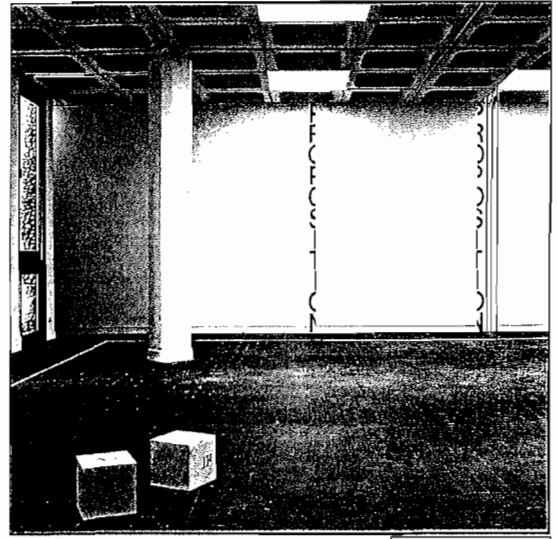
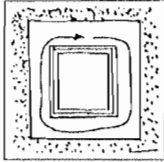
une ligne d'un matériau différent ou de la déclinaison d'un même matériau **(14)**

un alignement d'objets (clous, éclairages, ...) **(12, 13)**



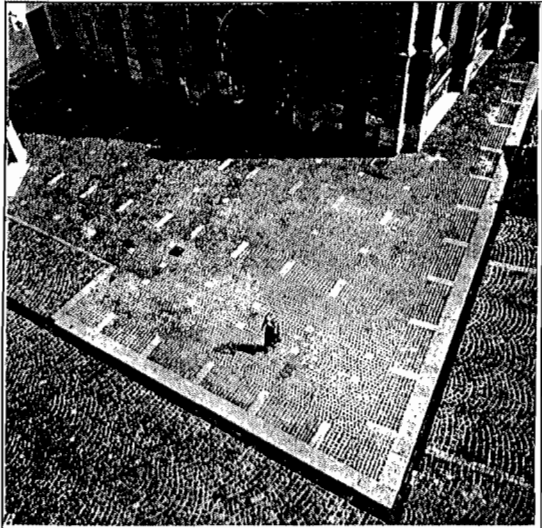
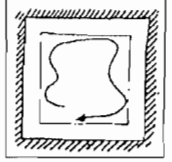
21

Autour d'un espace central, un emmarchement en pavés aboutit à un trottoir haut qui permet de contourner ce lieu comme un bassin ou une piscine. La différence de niveau suffit à créer des fonctions différentes pour chacun des deux espaces.



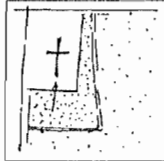
22

La surface du sol est continue et homogène. La limite, exprimée par un simple trait découpe l'espace. Elle décrit une zone de protection et met à distance le visiteur. Réduite à sa plus simple expression, elle agit comme un socle autour d'une sculpture. La parole prend une nouvelle dimension, elle s'attribue un vide, une respiration.

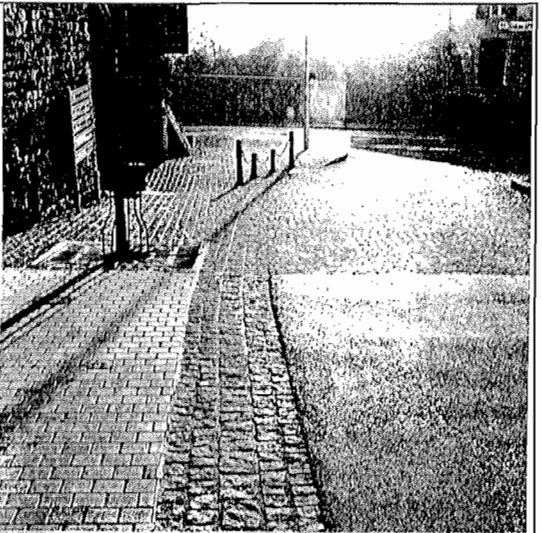


23

Une longue marche sépare la place en deux parvis : haute et basse, et empêche ainsi l'accès automobile auprès de l'église. Ce parvis destiné aux piétons sert aussi de socle à l'édifice. Par extension, on peut le considérer comme un trottoir élargi. La différence de statut des deux espaces est accentuée par une différence de calépin du sol. La présence de la marche est affirmée la nuit par un éclairage qui lui est intégré.

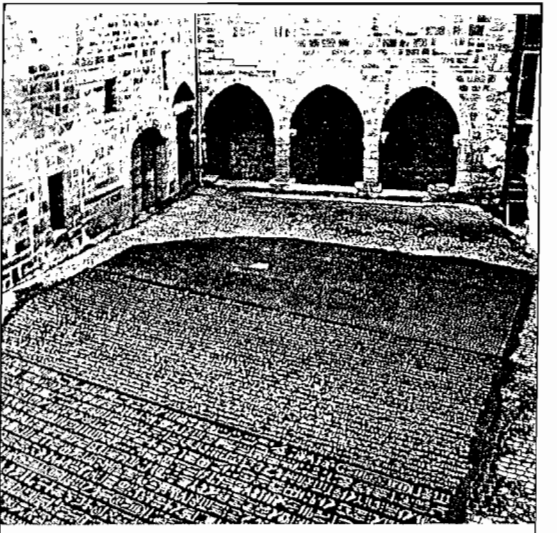


24



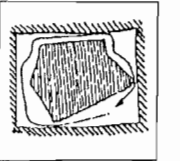
25

Le trottoir se distingue sans changement de niveau, d'une part par un calépin dont le sens s'inverse et d'autre part par un changement radical de matériau séparé par un fil d'eau pavé. Dans le premier cas, la limite est accentuée par des éléments de mobilier urbain (des poteaux). L'asphalte de la chaussée est posé comme un tapis bordé d'un pavage. On aperçoit au fond la facilité de rattraper le relief d'un trottoir afin de signifier la caractéristique plus routière d'une autre voie.



26

Le trottoir est ici résiduel d'un lieu central. La forme d'un objet plus ou moins calé dans cette cour détermine l'espace restant pour les trottoirs. Le trottoir dont la largeur est irrégulière évoque des effleurements entre les bâtiments et l'objet ; un dialogue réciproque crée des pincements des respirations rendant l'espace dynamique.



Le Trottoir

Le trottoir est généralement un élément de circulation réservé aux piétons, une forme de liaison essentielle et dynamique pour la ville.

Par extension, il devient le parvis d'un édifice ou fait office de socle pour un objet ou un bâtiment (23). Il sert d'espace de protection pour un édifice, pour les piétons... en créant un obstacle.

Le trottoir structure un lieu (21, 22, 23, 25), il détermine une voirie, une place...

Il est résiduel d'un espace central (26).

Il est parfois un espace de contournement régulier (21) ou bien, **large en certains endroits et pincés à d'autres (25, 26)**. Le rapport à la rue, la place, le bâti, est très variable et enrichit le lieu.

Le trottoir est un espace privilégié pour observer l'environnement bâti, les lieux publics (23), les structures végétales...

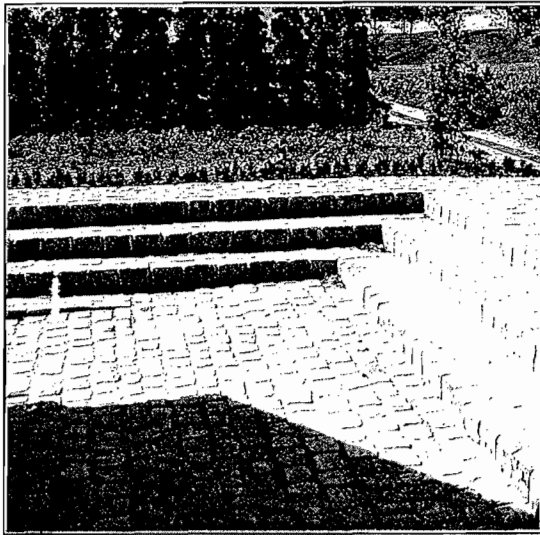
Le trottoir se définit sous plusieurs formes avec différents moyens :

différence de niveau - inférieur ou supérieur (21, 22, 23)

matériaux différents (23, 25)

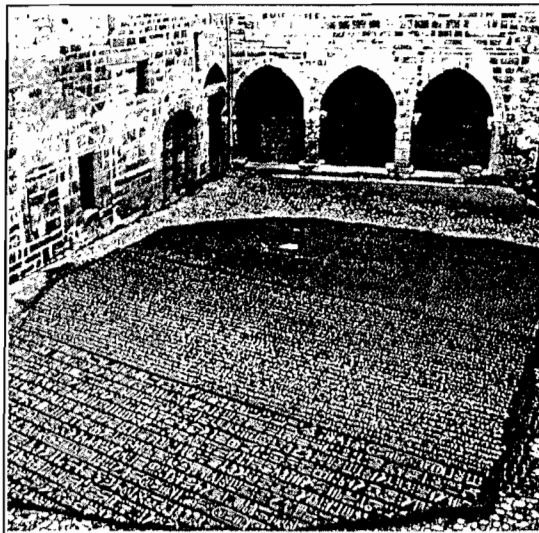
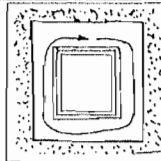
mises en œuvre différentes (25, 26)

un trait ou un marquage particulier (peinture, mobilier, éclairage, bornes...) (22, 25)



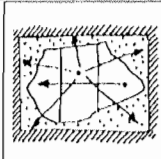
31

La terrasse, généralement constituée d'un élément rajouté et posé sur le sol se retrouve dans une position légèrement surélevée.
 Au contraire, ce lieu privilégié s'inscrit ici dans un espace plus vaste en s'insérant dans le sol avec une espèce de carapace que forme l'embarquement et le trottoir qui l'entourent.



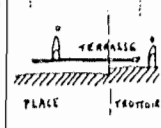
32

Une terrasse, dès lors qu'elle se manifeste comme un objet rapporté et posé dans un espace prend une distance par rapport à son environnement, mais elle doit toutefois s'adapter au lieu.
 Cette pierre recouverte de signes expose un lieu central privilégié. L'alibi des trois écritures (hiéroglyphiques, cursive et grecque) permet de créer trois marches afin de compenser la pente existante.



33

Au delà de la fonction de terrasse, un objet en s'interposant vient créer une relation plus riche entre deux espaces contigus dont la nature est différente.
 Sa position, calculée en rapport à chacun des deux lieux définit un débordement plus important d'un côté que de l'autre. Il respecte la nature des lieux en se posant légèrement au dessus et apparaît ainsi comme un élément à part entière et autonome dont la présence semble moins permanente.

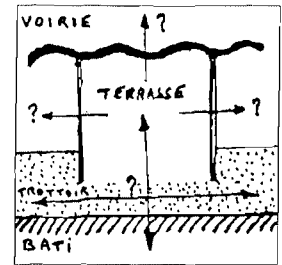


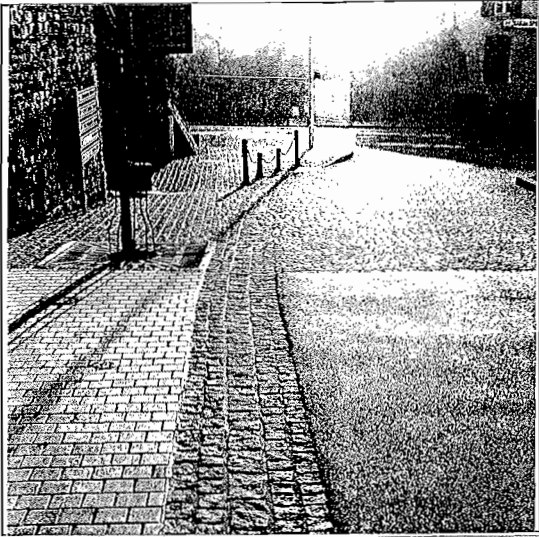
Les Terrasses

Créer une terrasse, c'est inscrire un lieu privilégié (spécifique) dans un espace plus vaste.

Une terrasse nécessite d'être relativement mise à l'écart par un souci de protection vis-à-vis de l'environnement proche. Elle établit des relations particulières avec certains lieux ou équipements voisins. Elle engendre ainsi des rapports spécifiques liés à sa fonction (protection, distinction, séparation, accès, liaisons physiques et visuelles...).

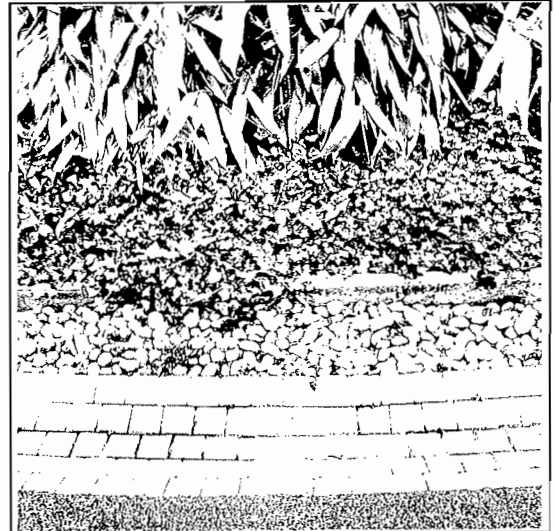
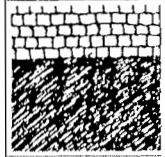
En relation avec plusieurs espaces contigus ; café, trottoir, place, rue... elle signifie soit une rupture entre ces lieux, soit au contraire une adéquation parfaite avec l'ensemble. De toute manière, la formulation des limites est à examiner au cas par cas. Seule la séparation entre place et terrasses se doit de marquer une continuité. De plus, une cohérence peut-être recherchée avec le mobilier de la place. (31, 32, 33)





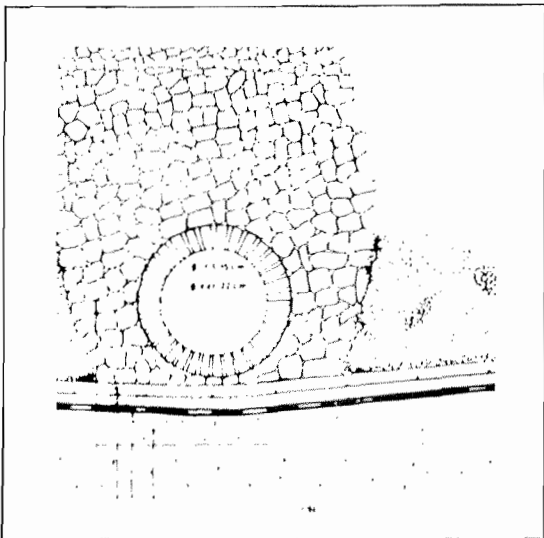
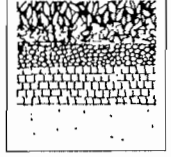
41

L'asphalte, noir et lisse, tendu de façon homogène et continue comme un tapis **contraste** avec le revêtement en pavés clairs qui évoque un module, un relief, une **direction**, une mise en œuvre artisanale... Le pavage est souvent utilisé en rapport à l'asphalte afin de mettre en évidence des lieux privilégiant le piéton (rue piétonne, trottoirs, passages protégés sur la chaussée, place...). Toutefois, rien n'empêche de renverser les rôles et d'affirmer les espaces piétons avec de l'asphalte dans un espace dont le caractère général est dégagé par un pavage.



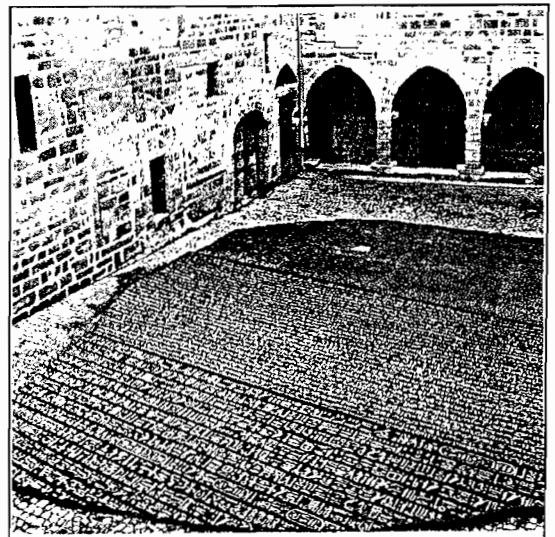
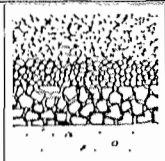
42

Cette déclinaison subtile et complexe affirme une structure de bordure dont la hiérarchisation des éléments va du plus résistant au plus fragile - du produit de synthèse au minéral puis au végétal -. On a ainsi, dans l'ordre ; un tapis d'asphalte, des pavés béton, des petit cailloux, un végétal tapissant à petites feuilles et enfin des bambous nains. Le passage d'un élément à un autre se justifie en changeant soit la forme, soit la taille, soit la mise en œuvre, soit encore le matériau de base...



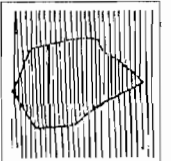
43

On passe d'un espace à un autre, tout en conservant le même matériau de base ; la pierre, en modifiant son calepin, sa forme (plus ou moins angulaire), et surtout sa taille en passant de la masse, au moellon, au galet, pour aboutir au petit cailloux. On passe ainsi, de la même manière, de l'unicité à la multitude.



44

Subtile déclinaison à base minérale, cette pierre incrustée dans le sol pavé de la cour comporte des inscriptions qui reprennent le rythme du pavage tant dans son échelle que dans la direction de ses lignes principales.



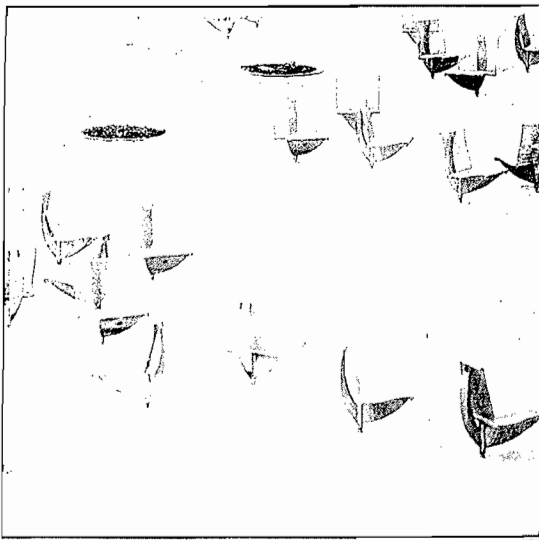
Les Matériaux

Un matériau, défini par un certain nombre de critères, a pour effet de mettre nos sens en éveil. Le plus immédiat est la vue qui perçoit la couleur, la forme, le grain, le graphisme, la taille. Mais le toucher et l'ouïe sont aussi très sollicités par la dureté, la forme, la porosité et le grain dont les effets influent sur la réverbération, l'absorption.

L'utilisation de matériaux pour le calepin, les tracés au sol,... afin de structurer un espace, de hiérarchiser les lieux, s'effectue soit par déclinaison, soit par contraste.

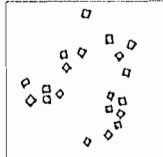
Un contraste exprimant une limite franche s'obtient facilement par la juxtaposition de matériaux dont la nature, la texture et l'aspect s'opposent radicalement (1). Toutefois, un granit blanc, lisse et brillant à côté d'un granit noir et granuleux (dont la nature est semblable à la base) exprime un contraste tout aussi pertinent.

La déclinaison permet de différencier des lieux, d'exprimer des limites de façon plus subtile ou plus discrète. On peut décliner un même matériau (3, 4) uniquement sur sa forme, sa taille, sa couleur, son graphisme,... ou bien par la combinaison de deux ou plus de ses caractéristiques. La déclinaison s'obtient aussi par la juxtaposition de matériaux de nature différente (2) (origine minérale ou végétale, produits de synthèse...) mais dont certains aspects sont identiques (échelle, couleur, forme,...).



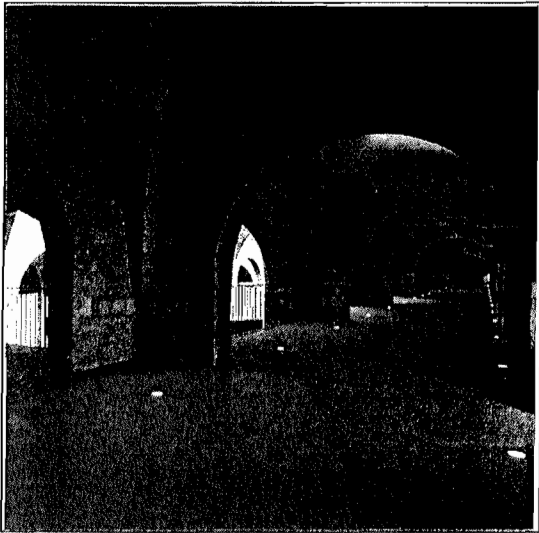
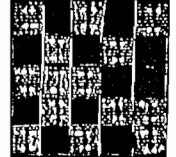
51

La situation de ces sièges semble aléatoire alors qu'ils sont fixés dans le sol. Pourtant, ils permettent par leurs combinaisons, une richesse de comportements qui semblent libres. Chacun peut s'asseoir où bon lui semble, de manière groupée ou isolée, et toutes sortes de vues s'offrent à eux du fait que ces sièges sont pivotants. La circulation apparaît elle aussi bien plus libre que dirigée. Le rapport au sol est par ailleurs remarquable de sobriété, de légèreté et de discrétion.



52

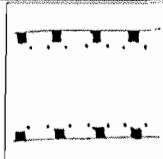
La place s'éclaire d'elle-même en rendant sa surface lumineuse par un système de diode ce qui évite tout luminaire aérien. L'éclairage latéral souhaité étant de nature différente, des lampadaires plus traditionnels éclairent l'environnement végétal et bâti.



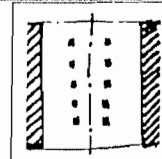
53



54

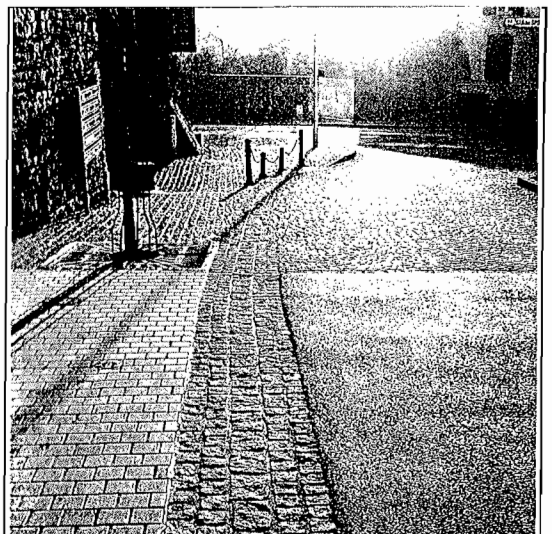
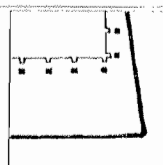


Les lampes incrustées dans le sol permettent à la fois un marquage du lieu comme on a pu le constater dans les chapitres "marquage au sol" et "calepin", et à la fois un éclairage particulier de l'espace - en contre-plongée - sans appareil mobilier pouvant encombrer le déambulatoire à gauche ou le passage vers la Garonne dans l'image de droite.



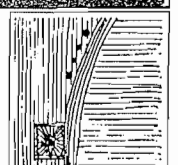
55

L'éclairage, masqués sous des dalles de verre, sert au-delà de sa fonction d'éclairage du lieu, à mettre en valeur l'architecture de l'église. La marche, quant à elle n'est pas sous l'influence d'un éclairage qui lui est extérieur, elle apparaît comme un élément lumineux linéaire qui structure l'espace et souligne le socle de l'église. L'éclairage est ainsi dévolu à la mise en scène de l'édifice qui est l'élément fort du lieu.



56

Une limite est suggérée par des plots en fonte qui rassurent le piéton en affirmant l'espace du trottoir sans pour autant exprimer une barrière. L'utilisation de grille en fonte au pied des arbres permet une finition du revêtement de sol et assure une aire de protection pour le sujet végétal. Elles servent aussi parfois à accéder à un drain d'alimentation pour l'arbre.



Le Mobilier et les Eclairages

Le mobilier comme l'éclairage permet de structurer l'espace et d'organiser les comportements :

- on installe des bancs là où l'on doit s'asseoir
- on éclaire ce qui est intéressant et doit être vu (52)
- ...

La disposition du mobilier caractérise l'espace dans lequel on se trouve :

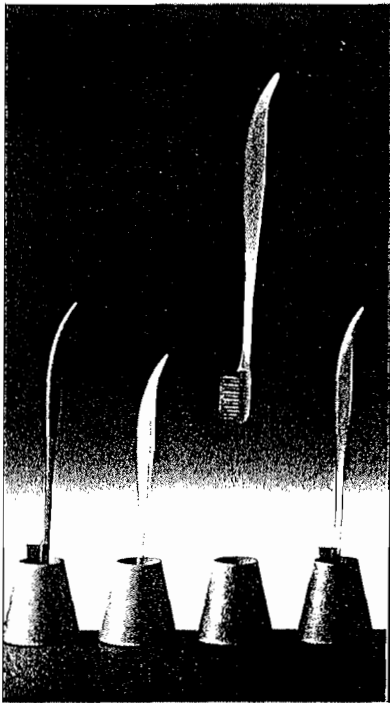
- **une ponctuation régulière rend l'espace homogène (52).**
- **l'aléatoire questionne sur la position dynamique des objets (51)**
- **son implantation très ponctuelle et précise** (stratégique) **met en valeur ou en scène** des lieux ou des bâtiments particuliers (55).
- **la concentration (51)** à des endroits précis peut **suggérer des fonctions spécifiques** favorisant le regroupement par exemple.

L'éclairage de l'ensemble d'un espace l'oriente, le rythme, lui donne une cadence (52, 53, 54).

L'éclairage affirme la structure et le rythme (35, 54, 55) de l'architecture ou de la trame végétale présente dans le lieu.

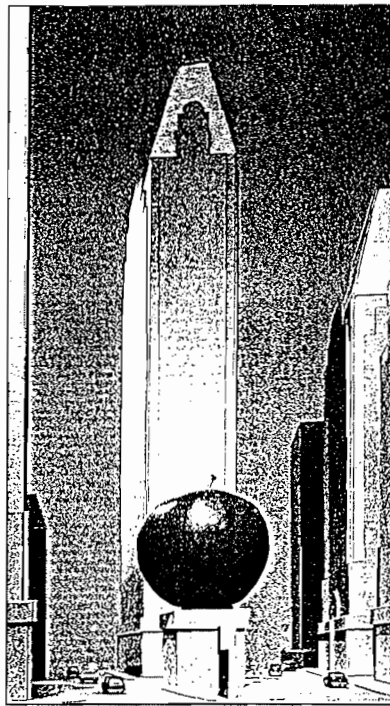
Le mobilier décrit des limites qui peuvent être indicatives de la fonction d'un lieu :

- mise en place d'un obstacle
- soulignement d'une liaison (54), d'une circulation
- délimitation d'un lieu (56), d'une terrasse
- ...



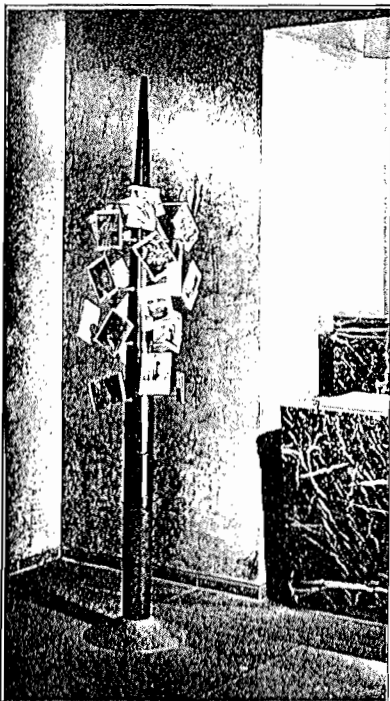
61

Brosse à dent fluocarill dessinée par p. Starck. Starck fait coexister une fonction et une référence (la plume et l'encrier). Il apporte un intérêt à un objet banal : la poésie. Mais surtout, il définit une place pour l'objet (la brosse) : un socle. Il définit le mobile et l'immobile, l'éphémère et le permanent. Il rappelle l'existence de l'objet même lorsque celui-ci est absent par la présence du socle.



62

Si l'intérêt est de magnifier un lieu, un point dans un espace homogène, il suffit d'un socle pour mettre en scène un objet quel qu'il soit, ne serait-ce qu'une pomme ! L'objet est fonctionnel ou non, esthétique, poétique, symbolique... Il se charge du sens qu'on aura bien voulu lui donner et signifie une volonté. C'est par cette signification et par la permanence du socle que son absence aussi prend un sens.



63

Le socle est explicitement asservi à l'exposition d'objets mais par amoncellement, accumulation. Le désordre apparent suggère une liberté et évite toute sensation hiérarchique entre les éléments. Il accompagne la dynamique déjà énoncée par le support.



64

Le pot comme la touffe de chaume ne sont là que pour le plaisir. Ils n'ont pas de fonction particulière et pourtant ils sont d'une grande présence dans cet espace et y prennent une importance considérable en tant que symbole ou repère. Leurs qualités graphiques évoquent une poésie située bien loin des traditionnelles représentations narratives et historiques (buste, statue équestre...).

Saisons - Périodicité / Signal

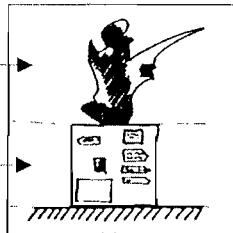
Un même espace, selon les moments de la journée, les jours de la semaine, les week-end particuliers, les mois de l'année, participe à des actions très différentes. Il doit rester le plus **libre** possible afin de dégager une **flexibilité** maximum.

Les limites résultant de tracés de voirie ou d'espaces spécifiques changent de fonction dès lors qu'une situation inhabituelle apparaît (marché, ducasse, braderie...). **Elles participent ainsi à d'autres activités, avec d'autres règles, d'autres pratiques.** Incluant de nouveaux rapports à l'environnement urbain.

Outre ces multiples marquages du sol et parallèlement ou en superposition, une nouvelle faune d'**objets** apparaît, soit de façon permanente, soit occasionnellement (panneaux indicateurs, bornage d'espace, statue, kiosque...). Cet **accastillage** qualifie son espace environnant et un soucis tout particulier doit lui être porté. Cette préoccupation sera d'autant plus sensible lorsque l'espace est dégagé afin de s'assurer de **la qualité et de la pertinence de ces objets, de leurs sens, de leur signification, de leur emplacement.**

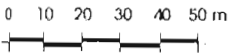
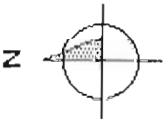
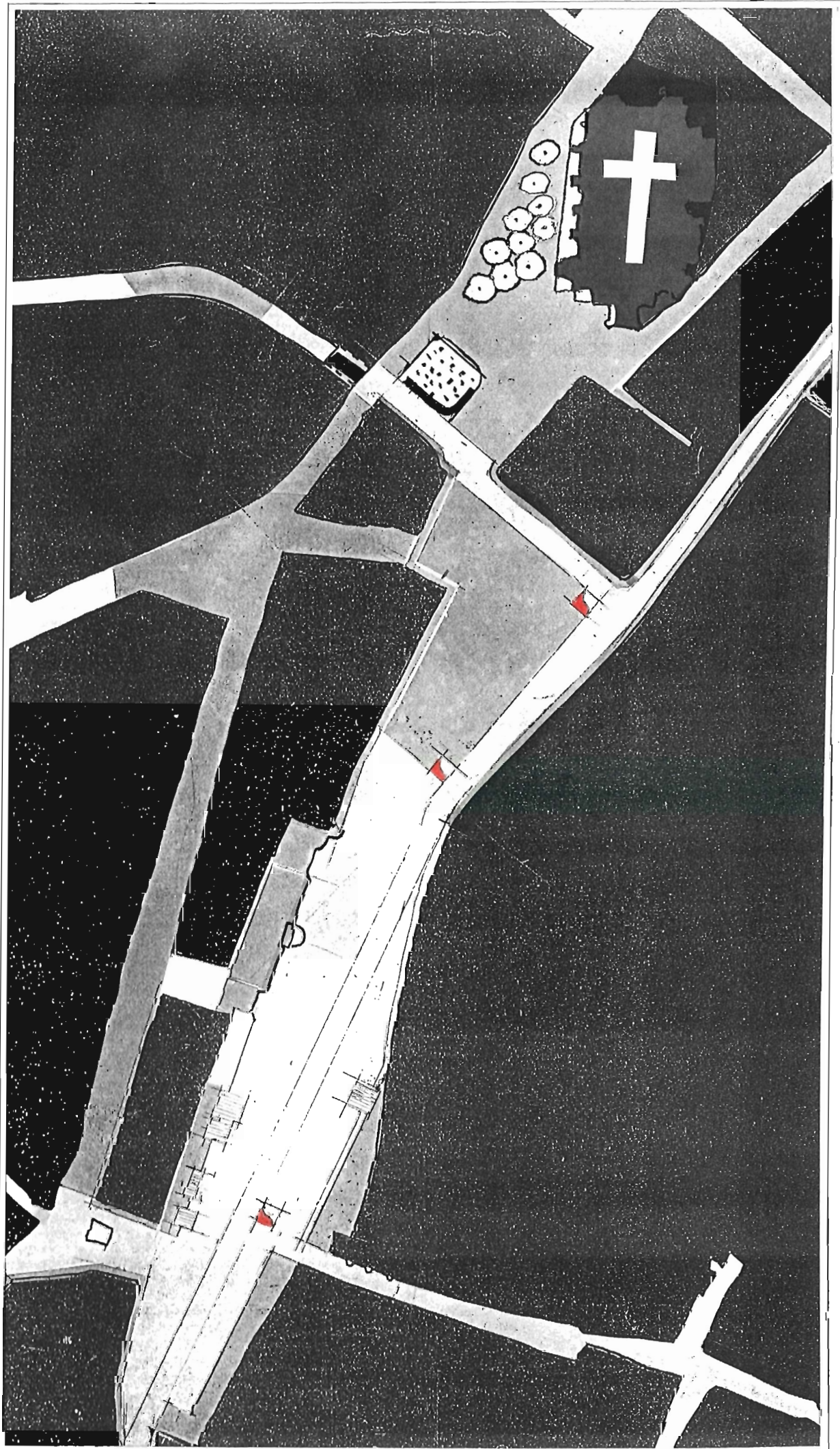
L'esprit du moment

Le quotidien



Il semble par ailleurs intéressant que leurs fonctions soient multiples mais dissociées. Ils montrent simplement se qu'il y a de permanent et **exalte les "habits"** dont ils se parent occasionnellement pour **reflèter l'esprit du moment, l'air du temps. Ils sont à la fois le support d'une quotidienneté et le socle de l'exceptionnel. (61, 62, 63, 64)**

objet signal (cf. illustration de la place de Cassel)



légende





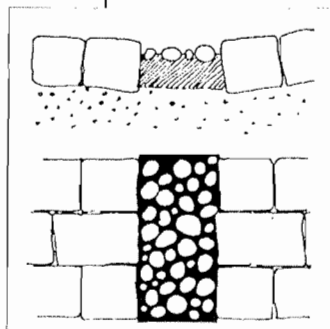
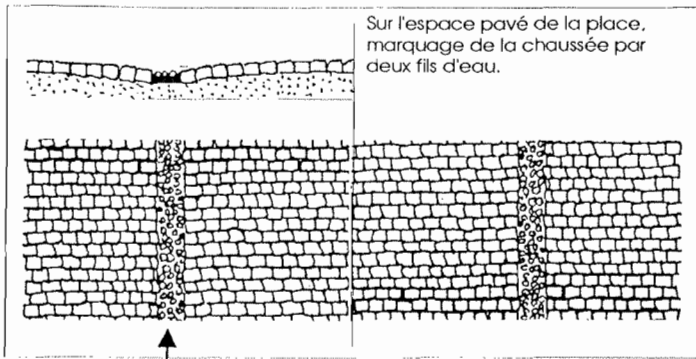
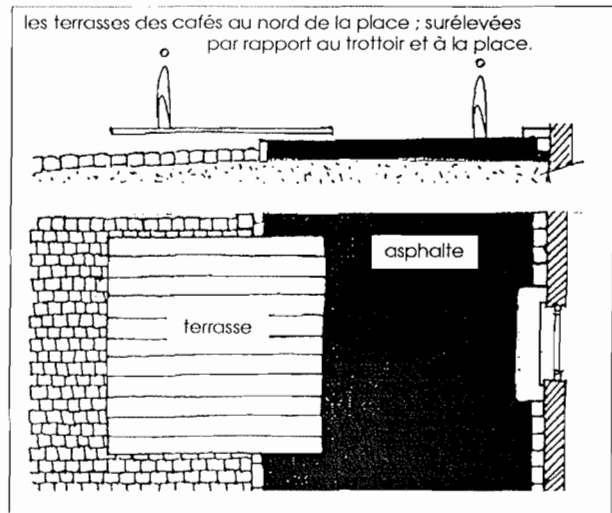
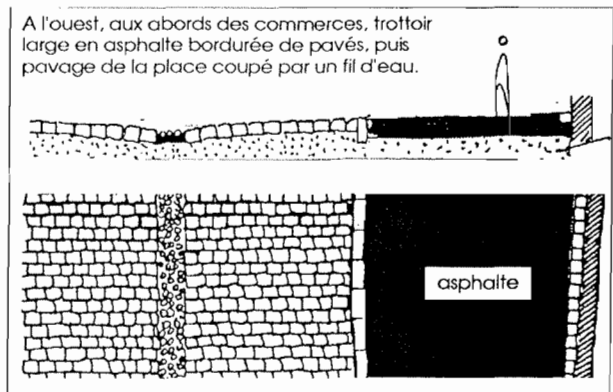
-  bâti
-  asphalte
-  pavés
-  objet signal
-  terrasses

Illustration de la Place de Cassel



Le fil d'eau est en cailloux plus petits que les pavés et de formes irrégulières mais dans le même matériau. Ils sont incrustés en creux dans un mortier.



Coupe et plan de la place dans sa partie Est.

